



NEOWI CROIX-ROUSSE

SASU Immov' au capital de 8000 € - R.C.S Lyon n° 897 469 854

Siège social : 52, rue Hénon – 69004 Lyon

Tél. : 04 78 72 83 28 / 06 77 69 65 03 Mail : croix-rousse@neowi.com

N°TVA intra-communautaire :FR71897469854- Carte professionnelle n° : CPI 6901 2021 000 000
062 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

HONORAIRES DE LOCATION

EN VIGUEUR AU 01/04/2022

Locaux à usage d'habitation (ou mixte) conformément à la loi ALUR
du 24 mars 2014 et au décret d'application du 1^{er} août 2014 :

Prestations	A la charge du propriétaire			A la charge du locataire		
	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Commercialisation, visites, constitution du dossier, rédaction du bail	10€ HT/m2	8,33€ HT/m2	6,67€ HT/m2	10€ HT/m2	8,33€ HT/m2	6,67€ HT/m2
	Soit 12€ TTC/m2	Soit 10€ TTC/m2	soit 8€ TTC/m2	Soit 12€ TTC/m2	Soit 10€ TTC/m2	soit 8€ TTC/m2
Réalisation de l'état des lieux	2,5€ HT/m2 Soit 3€ TTC/m2			2,5€ HT/m2 Soit 3€ TTC/m2		
Honoraires d'entremise et de négociation	150€ TTC (125€ HT)			/		

Locaux hors résidence principale :

13€ TTC/m2 correspondant à 10€ TTC/m2 pour la commercialisation, les visites, constitution de dossier, rédaction du bail et 3€ TTC/m2 pour la réalisation de l'état des lieux.

Locaux à usage commercial :

30% HT du montant du loyer annuel net de charges, forfait minimum de 1 500€ HT.

Stationnement :

490€ TTC soit 245€ TTC pour le propriétaire et 245€ TTC pour le locataire.

AUTRES HONORAIRES DE TRANSACTION

Locaux à usage professionnel, commercial, industriel, fonds de commerce et droit au bail :

Montant de la transaction	Honoraires HT au maximal
Jusqu'à 150 000€	10% avec un minimum de 5000€ HT
De 150 001€ à 300 000€	8%
Plus de 300 001€	6%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur (ou du vendeur selon le mandat confié). Ils sont immédiatement éligibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.